



Circuit n°111

21.9 km 5h15

 Balisage : Vert



Départ : Parking de la mairie  
En sortant du parking,  
prendre à gauche sur la D990  
en direction de Châteauroux.  
Tourner à gauche sur la route  
de La Croix.



## L'évasion verte

Buxières-d'Aillac

### Un paysage de bocage

La commune fait partie de l'entité paysagère du Boischaut Méridional caractérisée par un paysage de bocage à l'habitat dispersé. On peut observer une zone de plaine au nord occupée par les cultures céréalières, et un paysage plus vallonné au sud avec un bocage de prairies dédiées à l'élevage.

Les cours d'eau comme l'Auzon, le Creuzançais et la Bouzanne serpentent au fond des vallées plus ou moins larges, vestiges des phénomènes d'érosion antérieurs.

## 1 La commune

Appelé DE BUXERIIS en 1272, BUXIERES D'AILLAC devint ensuite «BUXIERIA», mot latin désignant un lieu où pousse le buis. «D'AILLAC» n'apparaît qu'à la fin du XIIème siècle et fut probablement le nom d'une famille ayant occupé une situation importante qui aurait fait ajouter son nom à celui de la paroisse.

## 2 Le cours d'eau l'Auzon

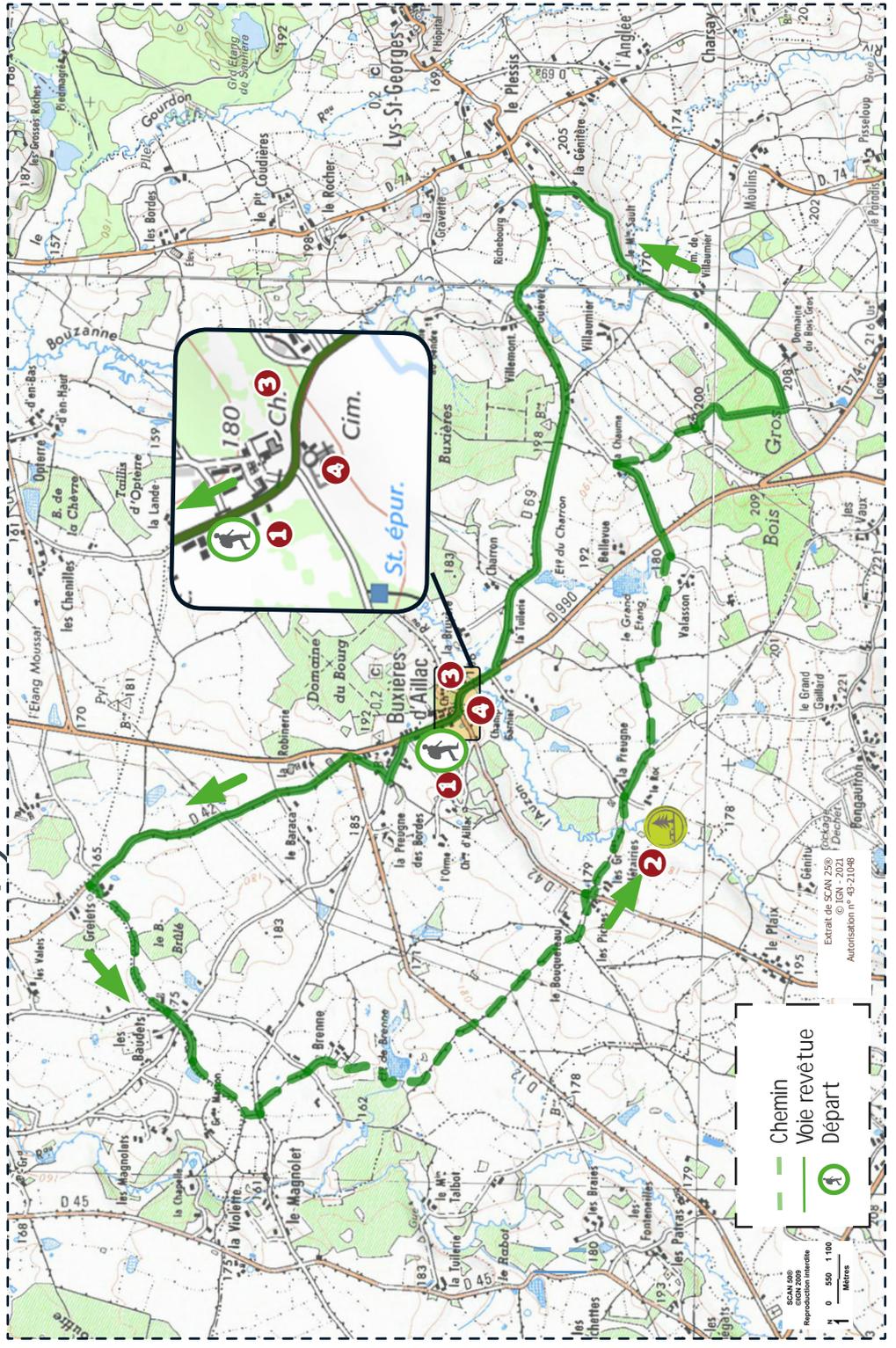
L'Auzon dont la source se situe sur la commune de Montchevrier a une longueur de 27.5 km et se termine sur la commune de Buxières-d'Aillac. L'Auzon est un affluent de la Bouzanne, sous affluent de la Loire par la Creuse et la Vienne. C'est un cours d'eau de 2ème catégorie (domaine privé). Attention : la pêche en rivière fait l'objet d'une réglementation stricte. Une aire de pique-nique au bord de l'Auzon attend les randonneurs pour une petite pause casse-croûte.



## 3 Le château de Buxières-d'Aillac

Au Moyen Âge, la terre fit partie du domaine des seigneurs de Châteauroux. Elle en fut détachée au XIVe siècle au profit de Marie de Chauvigny, épouse de Guy de Sully. Elle passa ensuite aux familles de La Marche et Leroy. M. Ruyné de Saint-Georges l'achète en 1849 et ses descendants la possèdent toujours. En 1445, il est fait mention de la « place et forteresse », un peu plus tard du « chastel et maison noble » avec garenne et colombier. L'ancien château a été remplacé vers 1820 par une construction de style XVIIIe siècle, comprenant un corps de logis rectangulaire, très simple, à haut toit d'ardoises, augmenté ultérieurement d'une aile en équerre de hauteur et de style semblables, décorée de deux lucarnes de pierre du XVIIe siècle, vestiges d'un bâtiment ancien. Vers la fin du XIXe siècle a été ajouté un petit pavillon carré couronné d'un crénelage et de lanternons de pierre. Les dépendances agricoles situées à l'ouest de l'ensemble constituent un bel exemple de bâtiments d'exploitation rurale, remontant au XVe siècle. Les murs ont été crépis d'une teinte seyante. Source : Châteaux, manoirs et logis, l'Indre.

# L'évasion verte - 21.9 km



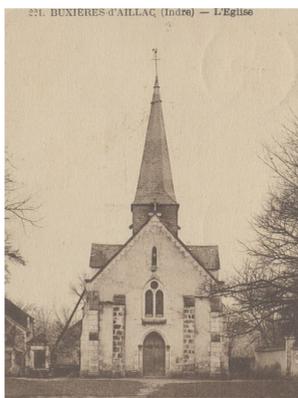
- Chemin
- Voie revêtue
- Départ



Extrait de SCAN 250 (© IGN)  
© IGN - 2021  
Autorisation n° 03-21048

## 4 L'église Saint-Germain

Dans une donation consentie en 1118 par l'archevêque de Bourges, Léger, il est fait mention de la « parrochialis ecclesia » de Buxières-d'Aillac. L'église paraît toutefois avoir été reconstruite au XVe siècle si on en juge par les parties les plus anciennes : sanctuaire et chapelle seigneuriale. Le chœur est voûté d'une croisée d'ogives dont les nervures reposent sur des culots à motifs de personnages grimaçants. Il se termine par un chevet plat, éclairé d'une baie en tiers-point qu'un meneau divise en deux compartiments triflés, sous un quatre-feuilles. Les vitraux datent de la fin du XIXe siècle, comme l'ensemble de ceux de l'église, tous portant les armes des familles locales donatrices. Au nord, une petite chapelle du XVe siècle, à deux travées voûtées d'ogives retombant sur des culots à visage humain, sert maintenant de sacristie, mais il s'agit sans doute de l'ancienne chapelle seigneuriale.



En 1879, Alfred Dauvergne entreprit une restauration de la nef, moins brutale toutefois que certaines de ses réalisations et respectant l'esprit de l'édifice. Une voûte d'ogives plâtrée reposant sur des colonnes engagées remplaça l'ancien berceau en bois et l'arc brisé séparant la nef du chœur fut agrandi. À l'extérieur, de puissants contreforts furent ajoutés, la corniche refaite et la façade reconstruite, mais l'architecte conserva les volumes primitifs puisqu'on peut encore voir, sur le mur et la façade, les contreforts anciens et une partie des pierres d'appareil. Source : À la découverte des églises de l'Indre.

Réalisé par le service tourisme de la Communauté de Communes la Châtre / Ste Sévère



Renseignements : 02 54 48 22 64  
Fiches à télécharger sur le site  
[www.pays-george-sand.com](http://www.pays-george-sand.com)